

Colloque franco-suisse : les ressources humaines du secteur de la santé

Ce vendredi 18 octobre, des professionnels de santé, des élus et des représentants d'administrations étaient réunis à Paris au ministère de la Santé et de l'Accès aux soins à l'occasion d'un colloque franco-suisse. L'objectif de cette journée consacrée aux ressources humaines dans le secteur de la santé était de renforcer la coopération sanitaire transfrontalière entre nos deux pays et répondre aux besoins des populations.

Il existe des besoins spécifiques des populations française et suisse en matière de besoins médicaux et d'accès aux soins de part et d'autre de la frontière. Les pénuries des professionnels de santé sont une source de préoccupation importante pour les deux pays, également au sein des zones frontalières. C'est dans ce contexte que le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé, lors de sa visite d'Etat à Berne en novembre 2023, l'organisation de ce colloque franco-suisse consacré aux ressources humaines en santé.

En ouverture du colloque, Geneviève Darrieussecq, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins a souligné l'importance de la coopération sanitaire qui s'est matérialisé par un accord bilatéral signé en 2016.

« Nos deux territoires rencontrent des défis dans le domaine sanitaire, notamment celui de la ressource en santé. C'est par le dialogue et une collaboration toujours plus étroite que nous y répondrons. »

Lukas Engelberger, Conseiller d'Etat du Canton de Bâle-Ville et Président de la Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux de la Santé a mis l'accent sur les efforts importants qui seront fournis ces prochaines années afin d'augmenter l'effectif des professionnels formés en précisant :

« L'objectif commun de nos deux pays va bien au-delà de la pénurie du personnel de santé. Il s'agit avant tout de garantir des soins de santé de qualité, accessibles et adéquats pour nos habitants dans les régions transfrontalières. »

Développer une réflexion commune autour des ressources humaines du secteur de la santé

Ce colloque a permis de faire dialoguer les expériences de terrain et les expertises. Il réunissait en effet des administrations centrales et territoriales, l'Assurance maladie, mais aussi des médecins, des infirmiers, des aides-soignants, des représentants d'établissements de santé, des statisticiens, et des élus des deux pays.

Trois axes de travail ont permis de dresser un état des lieux des ressources humaines dans le secteur de la santé dans les zones frontalières, de présenter certaines initiatives locales destinées à attirer et à fidéliser les professionnels de santé, et d'explorer différentes pistes pour renforcer les complémentarités franco-suisse. En amont des échanges, l'OCDE est intervenue pour présenter les défis liés à la pénurie du personnel de santé, en les replaçant dans un contexte européen et global.

Ce colloque a ainsi réussi à identifier des pistes possibles de coopération commune pour les deux pays. Une synthèse de ces pistes sera partagée avec les participants. Les co-présidents de la Commission mixte ont quant à eux indiqué que certaines thématiques pourraient être approfondies notamment dans le domaine des données et du renforcement de la collaboration des observatoires de santé ainsi qu'en lien avec la santé numérique et les nouvelles technologies.

La France et la Suisse : une coopération déjà institutionnalisée

La coopération sanitaire franco-suisse est une réalité. C'est ainsi qu'il existe localement, de part et d'autre de la frontière franco-suisse, différentes conventions rendant compte de cette réalité et de la nécessité de répondre aux besoins locaux selon une logique de bassin de population. Cependant, s'il existe depuis de nombreuses années ces différentes formes de coopération, la signature à Paris, le 27 septembre 2016, de l'accord-cadre de coopération sanitaire transfrontalière entre les deux pays et son entrée en vigueur, le 1^{er} octobre

2019, ont donné une nouvelle dimension aux relations entre les deux pays. C'est notamment sur la base de cet accord, qui exprime une solidarité entre nos deux pays, que la Suisse a par exemple accueilli plusieurs dizaines de patients français au pic de la première vague de Covid-19.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Cet accord-cadre prévoit la mise en place d'une commission mixte sanitaire, chargée de la mise en œuvre de cet accord cadre. Cette commission a défini deux axes de travail principaux :

- Les flux de personnels de santé
- L'intégration d'une offre de soins entre la France et la Suisse

C'est dans ce cadre de coopération et cette logique d'action que s'inscrit ce colloque. Les conclusions issues de cet événement seront ainsi examinées lors de la prochaine réunion de la Commission mixte prévue le 7 novembre à Genève.